

**votations du 12 février 2017****la Ville de Lausanne soutient le projet FORTA**

**Le projet FORTA porte sur la création d'un fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération. Il sera soumis au vote du peuple et des cantons le 12 février prochain. Ce dispositif assurera le financement de réalisations en matière de transport et de mobilité indispensables au développement du pays et en particulier des agglomérations. Le bassin lémanique est concerné au premier chef, avec de nombreux projets entre Genève et Lausanne. Compte tenu de l'importance de l'objet et de son intérêt majeur pour le développement de la région, la Municipalité de Lausanne se prononce en faveur de cet objet. Elle appelle les électrices et électeurs à voter OUI au projet FORTA le 12 février prochain.**

Le peuple suisse et les cantons sont appelés à se prononcer, le 12 février prochain, sur la création d'un fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA). Le dispositif proposé permettra le financement d'améliorations sur le réseau de transport dans toute la Suisse. Il propose une solution analogue à celle qui a été mise en place pour le financement du rail et remplacera les dispositifs existants, créés pour une durée limitée en 2008. Sont en particulier concernés l'élimination des goulets d'étranglement sur les routes nationales, l'extension du réseau des autoroutes, le financement des projets d'agglomération et leurs réalisations en matière de transports publics ainsi que des contributions aux cantons. Le financement du fonds sera assuré par des recettes existantes (surtaxe sur les huiles minérales, vignette) et nouvelles (contribution fédérale et des cantons, impôt sur les véhicules automobiles). Cela se traduira par une augmentation possible et limitée de la taxe sur les carburants (4 cts par litre au maximum).

Le bassin lémanique est concerné au premier chef par les projets qui pourront être financés par FORTA : agglomération franco-valdo-genevoise, projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), amélioration de la liaison autoroutière entre Lausanne et Genève. La mise en place d'un financement pérenne et équilibré, à des coûts limités, permettra la réalisation de ces projets au bénéfice des habitantes et habitants de notre région et de celles et ceux qui y travaillent. La dynamique économique et démographique lémanique s'en trouvera renforcée, alors que la Suisse romande a longtemps fait figure de parent pauvre dans l'attribution des crédits en faveur des transports. Il en résultera un soutien accru aux projets de développement régionaux, en premier lieu ceux menés par les agglomérations concernées.

Pour ces motifs, la Municipalité de Lausanne déclare son soutien au projet FORTA soumis au vote le 12 février prochain. Elle appelle les citoyennes et citoyens lausannois à l'approuver en glissant un OUI dans l'urne ce jour-là.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec**

- **Grégoire Junod, syndic de Lausanne, 021 315 22 01**

Lausanne, le 27 janvier 2017